

0342091N
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT MARC BLOCH
AVENUE GEORGES FRECHE
34410 SERIGNAN
Tel : 0467353510

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : crédits globalisés

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 27
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/06/2022
Réuni le : 07/07/2022
Sous la présidence de : Xavier Michelis
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte à l'unanimité la répartition des crédits globalisés

Pièce(s) jointe(s)
☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :
crédits globalisés : le CA adopte à l'unanimité la répartition des crédits globalisés

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0